

LOUVOIS ou ATENA: même combat

Chacun se souviendra du fiasco et de la gabegie de « Louvois », logiciel de gestion des soldes de nos militaires. Outre le montant prohibitif payé par le contribuable pour le développement de ce programme inadapté, le retard et les erreurs dans le versement des sommes dues ont plongé des centaines de familles dans de sévères difficultés financières.

Cette expérience douloureuse n'aura pas servi de leçon. Annoncé depuis des années, le déploiement du logiciel d'aide à la gestion des cultures marines, « ATENA », vient d'être déployé malgré les mises en garde des agents utilisateur, notamment les représentants CGT.

Résultat : ça ne marche pas ! A titre d'exemple : les professionnels de la conchyliculture attendront là où l'instruction avec l'outil précédent était rapide et sûre. Il reviendront plusieurs fois, là où le logiciel précédent permettait de cumuler les demandes. Pour les agents, les temps d'instruction sont multipliés sans aucun bénéfice sur le contenu des documents ... Une vraie entreprise de sabotage, qui touche un point névralgique de l'activité.

La gestion technique comme l'administration des cultures marines en France repose sur une micro-communauté composée d'une soixantaine d'agents repartis dans une douzaine de sites et d'une administration centrale qui regroupe au mieux une demi-douzaine de fonctionnaires.

Cet édifice fragile [souffre de manière chronique de la dispersion des donneurs d'ordres](#) comme des conséquences de la réforme de l'État territorial qui a fracturé l'administration de la mer. L'émiettement nuit à la vision d'ensemble d'une matière à l'interface entre exigences réglementaires, enjeux économiques et préservation de l'environnement.

En l'absence de projet structurant au niveau national pour la filière, ces agents experts naviguent à vue, essayant de faire au mieux entre les exigences du service public, l'amélioration des outils d'administration et l'accompagnement des entreprises conchylocoles.

Portée par un fonctionnement en réseau efficient, l'activité n'a pas à rougir de ses résultats malgré les problèmes structurels de l'organisation de l'action de l'État. Cependant le coup de grâce semble se profiler. Il ne manquera pas d'ébranler durablement la qualité du service public..

L'adage populaire dit que « *c'est quand la mer se retire que l'on voit ceux qui se baignent tout nus !* » Nous y sommes, avec ATENA, le résultat s'apparente plus à un slip de bain qu'à une divinité grecque.

Alors qu'il n'était pas opérationnel et qu'il ne remplissait pas les conditions minimales – faire au moins aussi bien que son prédécesseur- ce logiciel a été imposé, créant inévitablement la catastrophe annoncée : instruction chronophage voir impossible, bugs, limitation des possibilités, réponses aléatoires : alors que les services ploient sous les sollicitations, ils en sont rendus à se dépêtrer avec les moyens du bord.

Les professionnels de la conchyliculture ne tarderont pas à mesurer les implications concrètes de ce dysfonctionnement. Entre la délivrance des autorisations rendues parfois impossibles et la nécessité de déposer désormais plusieurs demandes, à plusieurs mois d'intervalle, pour des mouvements qui se faisaient auparavant en une seule fois, nous sommes loin de l'objectif de simplification administrative.

Il n'est pas concevable de laisser perdurer cette erreur !

Le SNPAM-CGT demande le retour conservatoire au système de gestion précédent, éprouvé et efficace ainsi que la constitution d'une équipe projet dotée du temps nécessaire pour consolider ATENA.

Les agents à la manœuvre doivent être identifiés clairement au niveau central et local, et disposer du temps et des moyens nécessaires pour construire un outil de service public respectueux des objectifs de soutien à l'aquaculture.

Nous demandons audience auprès de la DAM et de la DPMA, afin qu'un véritable dialogue social soit noué avec les représentants des personnels pour que soient traités les questions de matériel, d'équipement, de prérogatives, d'habilitation des agents, de formation et de qualification des personnels, de gestion des ressources humaines et de mise à jour des textes et règlements.

Au sortir du Grenelle de la Mer de 2009, l'État a produit un « Plan d'action stratégique Aquaculture 2020 » L'heure est venue de dresser collectivement le bilan et d'analyser les voies d'amélioration et de progrès.

Le « monde d'après » doit être l'occasion de remettre à plat les enjeux réglementaires, [zoosanitaires](#) et techniques, pour une administration qui sait où elle veut aller et s'en donne les moyens.